



Quelques membres du collectif présents pour la conférence de presse menée le 14 janvier par la CFDT pour défendre le métier d'éducateur spécialisé dans la Drôme. Alexis Coutin est le dernier sur la droite.

Alexis Coutin fait partie du collectif d'éducateurs de rue de la Drôme qui tente de faire entendre l'importance de leur métier.

La profession souffre de restrictions budgétaires, son rôle et ses pratiques restent profondément méconnus des décideurs comme de l'opinion publique.

Les éducateurs drômois contre-attaquent

Le couperet est tombé mi-septembre. Un courrier du conseil départemental de la Drôme aux mairies annonce qu'en 2016, la prévention spécialisée sera recentrée : seuls deux postes seront maintenus sur les quartiers prioritaires en politique de la ville. Ailleurs, les éducateurs de rue peuvent plier bagages ou accepter, ici et là, des postes de médiation sociale. Rien à voir avec leur métier. Le bruit d'une réduction drastique courait depuis juin. Au total, sur les 43 postes d'éducateurs spécialisés, au moins la moitié sera supprimée par le département. « *Qu'est-ce que vous attendez pour réagir ?* », avait lancé à l'équipe de Montélimar une psychologue, chargée de l'analyse des pratiques

(1) Facebook : Educateurs de rue Drôme

auprès de plusieurs équipes drômoises. Elle avait constaté un malaise général ; l'équipe réalise alors qu'elle n'est pas la seule à l'éprouver. C'est le déclic à l'origine de la constitution d'un collectif, Éducs de rue 26 (1). Depuis septembre, 11 des 12 équipes d'éducateurs de rue du département se retrouvent régulièrement, non plus pour défendre leurs postes – les jeux sont faits –, mais leur métier.

Alexis Coutin, éducateur de rue à Crest pour la Sauvegarde de l'enfance, est entré dans ce collectif « *prudemment* ». Son regard sur la prévention spécialisée n'est pas tendre. « *Nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour consolider au maximum cette mission en amont* », pense-t-il. Il s'oppose à tous ceux qui refusent tout contact avec les politiques, les « *conservateurs* » qui disent « *n'avoir aucun compte à rendre* ». Il défend la nécessité d'une œuvre pédagogique pour faire comprendre la particularité de la prév : l'aller vers, l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion, l'anonymat, la grande particularité du travail de rue.

« *Aller dans la rue, ce n'est pas une évidence, cela s'apprend. Rien à voir avec un travail dans un foyer où il est plus simple de s'intégrer car il y a un quotidien. Le quotidien, tout le monde connaît.* » La rue, c'est un travail de fourmi, construit par toutes petites touches sur un temps très long. « *Qu'un jeune vous dise enfin bonjour et vous avez l'impression d'avoir monté l'Himalaya en tonges.* » Alexis Coutin se souvient d'un stagiaire, apprenti éducateur, les yeux tout ronds de le voir jubiler pour ce bonjour. « *Depuis trois ans, je travaillais pour atteindre cet objectif : ce premier contact* », explique-t-il. Difficile de faire

comprendre cela aux tutelles, obnubilées par les résultats chiffrés. « *Les hommes politiques nous demandent de produire des « mesures d'impact », impossible quand on parle de prévention, comment voulez-vous prouver qu'on a participé à éviter quelque chose qui n'a pas eu lieu ?* » Mais Alexis Coutin est persuadé que pour convaincre, il faut parler avec les politiques, expliquer leur métier, entrer dans les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) pour y défendre les fondamentaux de la prév. Quitte même, appuie-t-il, à affirmer qu'ils font de la prévention de la délinquance. Dans le collectif, sa position est entendue. Aujourd'hui, il y est pleinement impliqué puisque porte-parole.

Parler délinquance

« *Sous prétexte d'être terrifié à l'idée d'être réduit à l'unique prévention de la délinquance, nous nous défendons d'en faire. C'est une totale hérésie puisque nous nous sommes construits autour d'une logique de réduction des nuisances liées aux blousons noirs. C'est notre histoire, de là que nous avons tiré notre légitimité* », plaide Alexis Coutin qui affirme faire de la prévention de la délinquance lorsqu'il lutte contre le décrochage scolaire, lorsqu'il fait de la réduction des risques face aux conduites addictives, lorsqu'il organise des chantiers éducatifs... « *J'assume mais en défendant fermement l'idée que nous ne devons jamais être réduits à l'unique prévention de la délinquance* ».

Car le glissement sécuritaire n'est jamais loin et peut mettre une équipe dans l'impasse. Chez ses collègues, à Bourg-les-Valence, la mairie a exigé les noms des jeunes suivis par l'équipe d'éducs de rue. « *Un scénario noir* », juge Alexis Coutin. L'équipe, en régie municipale, a résisté, expliqué que c'était contraire à la loi sur la protection de l'enfance, avancé l'obligation du secret professionnel, tenté de faire entendre qu'obéir signifiait la fin de leur travail de rue, rien n'y a fait. Le chef de service a été suspendu pour désobéissance mais les éducateurs n'ont pas donné de noms. Aujourd'hui, sur les deux éducateurs de l'équipe, un seul poste est maintenu, sorti du cadre de la prévention spécialisée, intitulé « *éducateur animateur spécialisé* », un ovni, rattaché à la dernière structure destinée aux jeunes sur la ville, la MJC.

Sortir de l'ombre

À Crest, Alexis Coutin et sa collègue ont finalement accepté, début janvier, deux postes de médiateur social. Ils s'interrogent comme beaucoup de leurs collègues, contraints d'accepter ces postes qui les font sortir du cadre de la protection de l'enfance : quelle est leur mission ? Leur cadre d'intervention ? Comment participer au CLSPD s'ils ne peuvent plus invoquer le secret professionnel ? Ils n'ont aucune réponse claire. Seul espoir : que le collectif arrive à son objectif : inscrire la prévention spécialisée dans le tableau des dépenses obligatoires du conseil départemental.

Pour atteindre cet objectif, le collectif veut attirer les grands médias, essayer d'obtenir des articles de fond sur leur métier pour éviter que « *ce travail de l'ombre ne disparaisse petit à petit sans que personne ne s'en aperçoive* », explique Alexis Coutin. « *Éducs de rue 26* » veut aussi interpeller les parlementaires du département pour qu'ils posent des questions écrites au gouvernement. Il prend contact avec les autres collectifs de l'Isère, Paris, les Yvelines, la Côte d'Or qui, comme eux, luttent pour défendre leur métier partout déconstruit par les restrictions budgétaires. Ils pensaient que les attentats de novembre rebattraient les cartes. C'est raté. « *À l'heure où notre cohésion nationale est très fragilisée, ou les extrêmes fleurissent de tous bords, quel est le sens de retirer des professionnels implantés ?* », interroge le collectif. S'ils disparaissent d'un territoire, c'est un lien tricoté au fil des ans auprès des jeunes et de leur famille qui est rompu, ce sont des adultes qui quittent les rues.

Alexis Coutin est particulièrement admiratif du travail de sa collègue, Géraldine, en poste à Crest depuis 15 ans : « *Elle a une implantation incroyable, elle ne s'est jamais endormie, elle cherche toujours de nouveaux contacts. Elle a développé une capacité incroyable à repérer des gamins en difficulté et elle est en lien avec des familles sur le très long cours, parfois elle a travaillé avec des fratries entières.* » Si elle part, s'emporte Alexis, tout ce travail sera détruit. Or, dans le département, le filet social s'est considérablement rétracté, les structures sociales ferment les unes après les autres ou réduisent leur champ d'action.

À Bourg-les-Valence, Olivia, éducatrice spécialisée, qui laisse son collègue Bertrand seul face à 300 jeunes en file active, est inquiète : « *Nous ne savons pas vers où adresser les jeunes. Il y a des demandes en terme de logement, de soins, toute les semaines j'accompagnais des jeunes au Planning familial.* » Elle sait que Bertrand ne pourra pas faire tout cela seul. « *Tout un pan de la souffrance des jeunes ne sera plus écouté.* » À Montélimar, préservée des coupes parce que le centre-ville est classé quartier politique de la ville, Mathias, éducateur spécialisé, n'est pas moins inquiet : le nombre d'éducateurs n'est pas suffisant pour asseoir une présence d'adultes « *avec un discours sur la République, ses lois, les principes de laïcité, contre les propos racistes* », pense-t-il. Une absence vite remplie par d'autres discours plus extrémistes, qu'ils soient religieux ou politiques. Alexis Coutin, comme ses collègues du collectif, en sont convaincus : face à ces tentations extrémistes, ils sont une partie de la réponse.

« *Comment voulez-vous prouver qu'on a participé à éviter quelque chose qui n'a pas eu lieu ?* »

Marianne Langlet